

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00897

Numéro SIREN : 803 698 117

Nom ou dénomination : 2.F.I.

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003305

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003305**
n° de gestion : **2014B00897**
n° SIREN : **803 698 117 RCS Saint Etienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Saint-Etienne certifie avoir procédé le 11/04/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2.F.I. - Société par actions simplifiée
12 rue de la Talaudiere 42000 Saint-etienne -FRANCE-

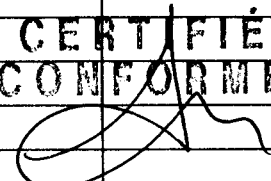
date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



696559

Désignation de l'entreprise : SAS 2FI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 12 RUE DE LA TALAUDIERE		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 8 0 3 6 9 8 1 1 7 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N. clos le. 31/12/2017	N-1 31/12/2016
		GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE ST-ETIENNE 003305 11 AVR 2019 2014 B 897	
		CERTIFIÉ CONFORME 	
		ACTIF IMMOBILISE *	
		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	
		STOCKS *	
		CREANCES	
		DIVERS	
		Comptes de régularisation	
		TOTAL GENERAL (I à VI)	
		Renvois : (1) Dont droit au bail:	
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	
		(3) Part à plus d'un an :	
		Stocks :	
		Créances :	

		Brut I	Amortissements et provisions	Net I	Net II
Capital souscrit non appelé (I)	AA				
Frais d'établissement *	AB				
Frais de développement *	CX				
Concessions, brevets et droits similaires	AF				
Fonds commercial (I)	AH				
Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 790	1 940	850	1 780
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
Terrains	AN				
Constructions	AP				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	422 215	93 677	328 538	250 154
Autres immobilisations corporelles	AT	39 060	7 583	31 477	8 095
Immobilisations en cours	AV				56 037
Avances et acomptes	AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
Autres participations	CU				
Créances rattachées à des participations	BB				
Autres titres immobilisés	BD				
Prêts	BF				
Autres immobilisations financières *	BH	8 000		8 000	8 000
TOTAL (II)	BJ	472 065	103 200	368 865	324 066
Matières premières, approvisionnements	BL	114 246		114 246	43 228
En cours de production de biens	BN	17 096		17 096	14 398
En cours de production de services	BP				
Produits intermédiaires et finis	BR	48 647		48 647	51 206
Marchandises	BT				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
Clients et comptes rattachés (3) *	BX	218 979		218 979	186 890
Autres créances (3)	BZ	6 703		6 703	5 113
Capital souscrit et appelé, non versé	CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD				
Disponibilités	CF	60 345		60 345	26 587
Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 703		1 703	2 897
TOTAL (III)	CJ	467 719		467 719	330 320
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)	CC	939 784	103 200	836 583	654 386

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 2FI		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :400.000.....)	DA	400 000	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(184 633)	(158 535)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(13 033)	(26 098)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	202 334	215 367	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	269 810	240 870	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	82 071	45 682	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	223 838	132 089	
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 531	20 378	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)	EC	634 250	439 019		
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	836 583	654 386		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	460 158	236 117	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	50 000			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : SAS 2FI				Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	1 005 309	FE	FF	1 005 309	542 092
		FG	1 208	FH	FI	1 208	160
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 006 518	FK	FL	1 006 518	542 252
	Production stockée *			FM	138	26 739	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	12 639	15 694	
	Autres produits (1) (11)			FQ	7	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 019 302	584 687
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU	639 401	314 138	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV	(71 018)	4 495	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	215 594	176 916	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	9 398	6 898	
	Salaires et traitements *			FY	152 697	52 032	
	Charges sociales (10)			FZ	32 033	10 281	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$		GA	47 077	38 252	
				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	9	14	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 025 191	603 026	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(5 888)	(18 339)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	7 145	7 759	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	7 145	7 759	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(7 145)	(7 759)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(13 033)	(26 098)	

Désignation de l'entreprise SAS 2FI		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 019 302
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 032 335
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(13 033)
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 639
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 2FI										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 790	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3	KS	302 367	KT		KU	119 848		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	4 293	KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA	27 557	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	6 702	LC		LD	507	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	56 037	LI		LJ	25 189	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	369 399	LO		LP	173 101	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	8 000	1U		1V		
	TOTAL IV				LQ	8 000	LR		LS		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	380 189	ØH		ØJ	173 101		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						1		3		4	
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	2 790	LW		1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	422 215	MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	4 293	MN		MO	
		Matériel de transport		IV		MP	27 557	MQ		MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	7 210	MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	81 225	MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY	81 225	NG	461 275	NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	8 000	2F		2G
	TOTAL IV				I3		NJ	8 000	NK		2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	81 225	ØL	472 065		ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N clos le : 31 12 2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2FI

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2FI** Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 010	PF	930	PG		PH	1 940
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	52 213	QA	41 464	QB		QC	93 677
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	814	QE	429	QF		QG	1 243
	Matériel de transport	QH		QI	2 572	QJ		QK	2 572
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 086	QM	1 682	QN		QO	3 768
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	55 113	QV	46 147	QW		QX	101 260
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	56 123	OP	47 077	OQ		OR	103 200

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise : SAS 2FI Néant <input checked="" type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

Désignation de l'entreprise : SAS 2FI						Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	8 000	UV	8 000	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	218 979		218 979		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 474		6 474	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	229		229	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
	Charges constatées d'avance		VS	1 703		1 703		
	TOTAUX		VT	235 384	VU	235 384	VV	
RENOVOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	50 000	50 000			
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	219 810	45 718	174 092		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	223 838	223 838				
Personnel et comptes rattachés		8C	19 734	19 734				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 143	25 143				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 352	11 352			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 302	2 302			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	82 071	82 071				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	634 250	VZ	460 158	174 092		
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	20 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	82 071
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	41 037	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032			

2.F.I.

S.A.S au capital de 400.000 €
Siège social : 12 Rue de la Talaudière – 42000 SAINT ETIENNE
803 698 117 R.C.S. SAINT ETIENNE

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter de la façon suivante la perte de l'exercice qui s'élève à 13.033,15 € :

- Au compte « *report à nouveau* » 13.033,15 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des deux derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à SAINT ETIENNE, 29 juin 2018

**Certifié conforme par le Président
Hervé LAURENT**

